

SUBVENTION DE NANTES METROPOLE POUR L'ACHAT

(cocher la case correspond à l'achat)

- D'UN COMPOSTEUR (remboursement 20€ > augmentation à 30 € au 01/11/18)
- D'UN LOMBRICOMPOSTEUR (remboursement 20€ > doublement à 40 € au 01/11/18)

Pour bénéficier de la subvention, vous devez :

- Habiter l'une des 24 communes de Nantes Métropole ¹
- Installer votre composteur ou lombricomposteur à l'adresse que vous nous aurez déclarée
- Compléter, signer et dater** le formulaire
- Renvoyer votre demande de remboursement à Nantes Métropole : 2 cours du Champs de Mars, 44923 Nantes Cedex 9 – Direction des Déchets
- Joindre les pièces justificatives suivantes **portant le nom et l'adresse déclarés sur le formulaire** :
 - ✓ la photocopie de la facture d'achat du composteur ou lombricomposteur **datée**
 - ✓ un relevé d'identité bancaire
 - ✓ un justificatif de domicile datant **de moins de 3 mois** (photocopie facture électricité, gaz, téléphone)

Informations importantes

- ▶ Les fournitures ne sont pas éligibles (vers pour lombricomposteur, bio seau, petits matériels de retournement)
- ▶ Un seul remboursement par foyer et par adresse
- ▶ Si le prix d'achat est inférieur au montant de la subvention, le remboursement sera égal au montant indiqué sur votre facture
- ▶ **Remboursement** par virement sur votre compte bancaire **libellé « Trésor Public »**
- ▶ Aucune autre demande ne pourra être effectuée avant un délai de 7 ans après la première demande

Dans le cadre du partenariat entre Nantes Métropole et l'association « Compostri », **vous pouvez bénéficier d'un atelier d'information gratuit** (« *Le compostage dans tous ses états* » : *information sur le compostage/lombricompostage, trucs et astuces, bien choisir son mode de compostage*).

Pour toute inscription, contactez Compostri soit par mail contact@compostri.fr soit par téléphone [09 82 45 22 21](tel:0982452221)

- Pour toutes questions relatives au remboursement de votre équipement :**
 - ▶ Nantes Métropole, Direction des Déchets : compostage@nantesmetropole.fr
- Pour plus d'informations sur la pratique du compostage et du lombricompostage :**
 - ▶ Association Compostri : www.compostri.fr
 - ▶ Association Les Boîtes Vertes : www.lesboitesvertes.fr
 - ▶ Site internet Nantes Métropole : <http://bit.ly/2iKLhf3>

- Pour toute information sur la réduction et le tri des déchets :**

ALL●NANTES
02 40 41 9000

¹ Basse Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou

